

ressants au point de vue scientifique : l'un de Davenport sur le commerce des régions parcourues; l'autre, extrêmement remarquable, sur la géographie de l'Ouest et le Sud-Ouest de la Chine par E. C. Baber. Les négociations continuaient, et dans un memorandum remis le 11 août 1875, à Li Houng-tchang à T'ien Tsin, Wade insistait sur différents points qui élargissaient singulièrement le champ de la discussion; il n'était plus simplement question de réparations pour l'attaque de la mission Browne et l'assassinat de Margary, il s'agissait également des relations avec les puissances étrangères et de la protection du commerce. Au mois d'août 1875, la Chine nommait KOUO SOUNG-TAO et HIU KENG-CHEN, Envoyés extraordinaires, pour remplir une mission en Angleterre. Mais Wade embrouillait singulièrement les questions par ses idées versatiles, manquant d'ailleurs de franchise à l'égard de ses collègues du corps diplomatique qui lui témoignèrent de leur mécontentement de ce qu'il cherchait à modifier les relations de la Chine avec les représentants étrangers, sans consulter ces derniers. Enfin le 28 juillet 1876, un décret nommait le Grand Secrétaire Li Houng-tchang, Haut Ministre Plénipotentiaire, et lui ordonnait de se rendre sans retard à Yen T'ai (Tche Fou) pour conférer sur toutes les affaires en discussion avec Wade, avec pouvoir d'agir suivant les circonstances. Ces laborieuses négociations furent enfin terminées par la signature à Tche Fou, le 13 septembre 1876, d'une Convention (ratifiée le 17 septembre 1876), comprenant trois sections : Section I : *Arrangement au sujet de l'affaire du Yun Nan*. Cet arrangement impliquait le droit pour l'Angleterre d'ouvrir le commerce dans le laps de cinq ans ou à l'expiration du terme de cinq ans et le droit pour le Vice-Roi de l'Inde d'envoyer une mission au Yun Nan, ainsi qu'une indemnité de 200,000 taels; une lettre impériale exprimant des regrets pour ce qui s'était passé au Yun Nan devait être portée en Angleterre par une mission chinoise. Section II : *Relations officielles*. Section III : *Commerce*. Le *Likin* sera perçu sauf dans les concessions étrangères; le Gouvernement chinois ajoute au nombre des ports ouverts

Convention
de
Tche Fou,
1876.